

PRENOM NOM :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Date et lieu de naissance :

Personne à prévenir en cas d'accident et coordonnées :

FORMATIONS PROPOSEES

Du 6 janvier au 7 avril 2022

Pour connaître les conditions d'inscription et les modalités de règlement : nous consulter

Sessions de travail hebdomadaires EAT (30 heures) / Cours à la carte

Intervenante : Véronique Bellazini

Variation imposée travaillée : Marius Petipa (Variation n°6, fille 1ère option)

STAGES :

Dimanche 16 janvier 2022 : 9h30-13h30 / Date limite d'inscription le 10 janvier 2022

Stage EAT CLASSIQUE finalisation déchiffrage (4h)

Variation imposée (validation du travail individuel d'apprentissage)

Intervenante : **Véronique Bellazini**

Variation imposée travaillée : **Marius Petipa (Variation n°6, fille 1ère option)**

Samedi 19 & dimanche 20 mars 2022 : 13h30-17h30 / 9h30-16h30

Date limite d'inscription le 4 mars 2022

Stage intensif EAT CLASSIQUE (10h)

Variation imposée – Variation personnelle – Présentation


Intervenante : **Véronique Bellazini**

Variation imposée travaillée : **Marius Petipa (Variation n°6, fille 1ère option)**

Lieu

Les Studios du Cours

76 rue du Rouet. 13008 Marseille

 **04 91 33 13 23**

 **inscription@lesstudiosducours.com**

Conditions d'inscription

Tenir compte des dates limites d'inscription signalées

A cette date, le centre se réserve le droit d'annuler la session si le nombre d'inscrits est insuffisant *
Votre inscription sera prise en compte et validée **à réception de ce bulletin et du règlement de la totalité du montant (ou de l'acompte demandé)** de la/des formation(s) souhaitée(s), ainsi que de l'**adhésion**.

Documents à joindre à votre fiche d'inscription

- Curriculum vitae
- Lettre de motivation et projet professionnel

Règlement

Tout stage commencé est dû en entier.

Annulation / désistement / abandon :

- en cas d'annulation du stage par le Centre, le règlement sera restitué.
- en cas d'annulation de sa présence par le/la stagiaire, un remboursement pourra être effectué sur présentation d'un certificat médical.

Coûts pédagogiques

- Adhésion obligatoire aux Studios du Cours : 20€**
- Stage finalisation déchiffrage du 16 janvier 2022 : 50€**
- Stage intensif du 19 et 20 mars 2022 : 150€ (acompte de 50€ à régler pour l'inscription)**
- Sessions de travail hebdomadaires EAT- Cours techniques / calendrier et tarifs sur demande.**

Règlement par chèque ou virement :

A l'ordre des Studios du Cours
FR76 4255 9100 0008 0037 6776 733
BIC : CCOPFRPPXXX

VALIDATION DE L'INSCRIPTION

Le stagiaire

Je déclare avoir pris connaissance du règlement financier
(Signature précédée de la date et mention « lu et approuvé »)

Les Studios du Cours

Date

Visa